EDGAR #3

JOURNAL DES AMIS DES MUSÉES DE NYON / AVRIL 2017

MIGRATIONS ET INTÉGRATIONS DANS LA *COLONIA IULIA EQUESTRIS*

MUSÉE ROMAIN

L'OBJET DU MOIS

CETTE AQUARELLE, COMME CELLE QUI FIGURE SUR LA CARTE DE MEMBRE 2017 ET REPRÉSENTE L'AQUEDUC EN CONSTRUCTION, APPARTIENT À UNE SÉRIE DE SIX DESSINS COMMANDÉS À L'ILLUSTRATEUR ARCHÉOLOGUE BERNARD REYMOND.

Financées par l'AMN, ces aquarelles restituent l'ambiance de différents lieux de vie comme, par exemple, les bains publics, l'amphithéâtre ou la basilique. La couverture de cet Edgar emmène le lecteur dans le « hall » du marché couvert (*macellum*) dont les vestiges gisent sous l'actuelle place du Marché, et où l'on achetait alors les mêmes produits alimentaires qu'on le fait aujourd'hui, au marché du samedi.

Aquarelle : Bernard Reymond (2016)

PLUSIEURS OBJETS DE LA COLLECTION DU MUSÉE ROMAIN DE NYON ONT ÉTÉ PRÉSENTÉS DU 5 JUIN 2016 AU 12 MARS 2017 AUX MUSÉES ROMAINS D'AVENCHES (VD) ET DE VALLON (FR) DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION « PARTOUT CHEZ SOI ? MIGRATIONS ET INTÉGRATIONS DANS L'EMPIRE ROMAIN ».

Les thèmes retenus, tels que la migration, la globalisation, la libre circulation des personnes, la multiculturalité ou l'intégration religieuse, ont ainsi été traités sous l'angle de l'époque romaine et plus spécifiquement sur le Plateau suisse. L'analyse de textes antiques, mais aussi l'interprétation de nombreux objets découverts dans nos régions, mettent en lumière d'une part les déplacements de personnes, souvent de manière volontaire, qui parcourent parfois de longues distances au cours de leur vie pour des raisons professionnelles ou commerciales. Les conditions de voyage, le sentiment de nostalgie perceptible notamment dans les lettres, le mélange des cultures entre traditions indigènes et romaines par exemple, ou encore la diversité des dieux et des cultes attestés dans un même lieu, offrent également d'autres facettes passionnantes de cette thématique.

INSCRIPTION EN ARAMÉEN

À Nyon, un fragment de peinture murale mise au jour en 2011 à la rue de la Vy-Creuse s'est révélé particulièrement intéressant par la présence d'un graffito découvert lors du nettoyage de la surface peinte. Contre toute attente, l'étude a montré que l'inscription n'est pas en latin ou en grec, mais vraisemblablement en araméen, témoin rare d'une présence « juive » dans la colonie au 1er s. après J.-C. Si l'on ignore tout du bâtiment concerné (édifice communautaire ou maison privée ?) et de l'auteur du graffito (habitant de la colonie ou personne de passage ?), la mise au jour de ces quelques lettres nous donne au moins un indice sur le lieu d'origine de la personne qui a écrit ces mots sur les murs d'un portique. Ils expriment aussi une forme de nostalgie d'une région lointaine que le concept de l'exposition s'est intéressé à mettre en évidence.

UN PRÉFET THRACE

Quelques lignes d'une belle inscription gravée sur une plaque de calcaire, découverte en 1995 à la rue du Temple, témoignent également d'un lien entre un habitant de la colonie de Nyon et une région lointaine de l'Empire romain. Il s'agit cette fois d'un homme important dont on ignore malheureusement le nom, l'inscription étant lacunaire, qui a fait une carrière militaire puis a exercé la charge de préfet en Chersonèse de Thrace, c'est-à-dire dans la péninsule de Gallipoli actuelle (nord-ouest de la Turquie). Cette inscription rappelle l'immensité du territoire de l'Empire, à l'intérieur duquel les hommes libres pouvaient circuler librement, et les déplacements importants que devaient nécessiter des postes de haut rang, administratifs ou militaires, obligeant nombre de personnes à effectuer parfois des milliers de kilomètres au cours de leur carrière, dans l'exercice de leur fonction.

DIEUX DE LA MER NOIRE

En 2005 finalement, trois statuettes en bronze seront mises au jour lors de la construction du parking de la Duche. Représentant différents dieux, Apollon, Vénus et Hécate, ces petites statues appartenaient vraisemblablement à un laraire, c'est-à-dire à un ensemble de divinités vénérées dans une maison privée. Conservées au cœur de la demeure, dans un meuble ou un petit édicule en forme de temple, les statuettes correspondaient aux divinités choisies par le père de famille (*Pater familias*) et que les membres de la maisonnée devaient honorer. Le laraire de Nyon présente deux particularités. La première concerne la présence d'une triple représentation de la déesse Hécate, rare dans nos régions. Cette déesse, qui présente des similitudes avec le dieu oriental Sabazios, est probablement originaire de Phrygie (Turquie actuelle), alors qu'Apollon et Vénus sont de tradition gréco-romaine. De plus, l'analyse stylistique a permis d'identifier pour les trois statuettes des liens avec des productions des bords de la Mer Noire. Telle la figure mythique d'Enée qui, selon la légende, quitta Troie avec son père, son fils et « les dieux de la maison », le propriétaire des statuettes de Nyon était peut-être originaire des Balkans (la Bulgarie actuelle ?), et avait emporté avec lui les dieux qu'il avait l'habitude de vénérer.

SOPHIE DELBARRE-BÄRTSCHI,
CONSERVATRICE DES COLLECTIONS
AU MUSÉE ROMAIN D'AVENCHES

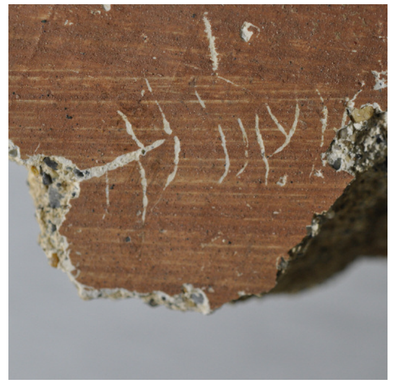

Inscription en l'honneur d'un préfet de Chersonèse.
Photographie : Rémy Gindroz

Statuette représentant Hécate, découverte à la Duche en 2005.
Photographie : Rémy Gindroz

Fragment de peinture murale avec inscription en araméen.
Photographie : Andreas Schneider, MRA

DES NEUCHÂTELOIS AU JEU OU LES ILLUSIONS D'UNE PEINTURE

CHÂTEAU DE NYON

RÉCEMMENT EST APPARUE SUR LE MARCHÉ DES ANTIQUITÉS, À BERNE, UNE PEINTURE QUI A PU ÊTRE ACHETÉE POUR LES COLLECTIONS DU MUSÉE. EN LIEN, NOTAMMENT AVEC L'EXPOSITION DE 2016 CONSACRÉE AUX PORCELAINES RÉALISÉES EN CHINE AU XVIIIe SIÈCLE POUR DES FAMILLES SUISSES, AINSI QU'AUX JETONS DE JEU EN NACRE PRÉSENTÉS À CETTE MÊME OCCASION, MAIS AUSSI AVEC LES COLLECTIONS DU MUSÉE EN GÉNÉRAL, CETTE PEINTURE REPRÉSENTE UNE ASSEMBLÉE DE JOUEURS SUR UNE TERRASSE OUVRANT SUR UN PAYSAGE IDÉALISÉ.

Si le cadre est moderne, sans doute des années 1960, dans le goût du XVIIIe siècle, et porte une étiquette dorée des encadreurs « Fr. Bürki & Sohn » à Berne, le châssis de la toile est lui ancien et porte, outre deux cachets de cire rouge, une étiquette (dactylographiée, donc des années 1960 également) indiquant « *Les Joueurs* // Les familles de Pourtalès // et de Rougemont [original] ». Et, en effet, sur les deux cachets, très brouillés par la chaleur qui en avait fait fondre la cire, on peut reconnaître le cimier des armoires de la famille neuchâteloise de Rougemont ; l'autre cachet montre un monogramme à présent indéchiffrable. Si la famille de Rougemont est autochtone, et bourgeoise de Neuchâtel dès 1695 – Denis de Rougemont (1906-1985) en est peut-être un de membres les plus connus actuellement, les Pourtalès sont originaires des Cévennes et s'établissent dans le premier quart du XVIIIe siècle à Neuchâtel avec Jean Pourtalès (1669-1739) et quatre de ses fils, où très rapidement, entre commerce de toile, commerce avec les Indes et finances ils vont faire fortune et dès 1750, être anoblis par le roi de Prusse, alors suzerain de la principauté de Neuchâtel.

Si des liens commerciaux existent dès cette époque entre les Rougemont et les Pourtalès, aucune alliance matrimoniale ne semble exister entre ces deux familles avant le XIXe siècle : le tableau pose donc quelques problèmes quant à l'identification des personnes qui y sont représentées… En effet, aurait-on montré deux familles, jouant au jeu ensemble, dans quelque jardin trop beau pour ne pas être quelque peu idéalisé (du moins sous nos latitudes et dans nos cantons) sans qu'il se soit agi d'un portrait de famille ?

La réponse est apparue très fortuitement, à l'occasion d'un échange de courrier avec M. Paul Schuster, conservateur à l'*Universalmuseum Joanneum*, au château d'Eggenberg, près de Graz, en Autriche. Il conserve, en effet, dans ses collections, une toile très similaire, également du XVIIIe siècle, où l'on retrouve exactement les mêmes neuf personnages qui animent notre tableau. Mais ceux-ci se retrouvent non pas sur une terrasse à l'architecture rocaille prononcée, mais dans un intérieur avec cheminée, grand miroir de trumeau, deux portraits au mur et deux valets qui servent du vin à la compagnie, outre un chien qui se tient devant la table de gauche ; tout cela peint d'une manière qui rappelle les intérieurs du peintre anglais William Hogarth (1697-1764). Nous n'avons malheureusement pas d'image de cette peinture qui puisse être reproduite ici.

Par contre, par l'entremise de M. Schuster, nous pouvons montrer la gravure qui fut à l'origine de ces deux peintures. Il s'agit d'une eau-forte due au graveur d'Augsbourg Johannes Esaias Nilson (1721-1788) – dont le père était d'origine suédoise – auteur prolifique de planches au sujets des plus variés, notamment de gravures servant de modèles pour divers domaines des arts appliqués.

Sur cette gravure, dont un original se trouve à la *Kunstbibliothek, Staatliche Museen zu Berlin*, on lit, en haut, le titre « Das Brettspiel », soit « le trictrac ». En dessous, au-dessus de la signature du graveur, se lit, pour commenter la scène, « Wer Tocadille spielt ist eifrig zu gewinnen, Und wer mit Damen zieht braucht alle seine Sinnen », ce qui pourrait se traduire, avec quelque sous-entendu, peut-être, par : « Qui joue au trictrac ne désire que gagner ; et qui joue avec des dames doit être à son affaire ».

Ainsi, cette peinture se révèle ne pas être un portrait de famille où les personnes auraient été réunies autour de deux tables de jeu, mais bien plutôt une peinture de genre, sans doute un dessus-de-porte, réalisée par un peintre anonyme d'après une gravure décorative. Et, sans doute, comme elle provenait de la famille des Rougemont (le cachet de cire l'indique) a-t-on, au fil des années, cru y voir une plaisante assemblée d'ancêtres se divertissant au jeu dans l'une de leurs propriétés près du lac de Neuchâtel

Peut-être même que cette assemblée de joueurs a-t-elle orné l'hôtel particulier de Jacques-Louis de Pourtalès, à Neuchâtel, avant de passer dans la famille de Rougemont, expliquant la confusion quant à l'identification de la scène. Ces joueurs témoignent, en tout cas, du goût pour le jeu qui était une des grandes distractions de la société au XVIIIe siècle.

VINCENT LIEBER
CONSERVATEUR CHÂTEAU DE NYON

Anonyme, *Les Joueurs*, huiles sur toile, 101 x 81,5 cm, vers 1760. Collection du château de Nyon, acquisition 2016.
Photographie Nicolas Lieber, 2016.

Johannes Esaias Nilson (1721 Augsbourg 1788), *Das Brettspiel*, eau-forte, 18,8 x 21,8 cm, (cuvette), 21,8 x 32 cm (feuille), signée dans la plaque : « J. E. Nilson, inv : et excud : Aug : Vind : », vers 1750.
D'une suite de quatre feuilles, les autres ayant pour titre *Neues Caffehaus*, *das Kartenspielen* et *Das Billardspielen*.
Photographie DR.

Lithographie teintée ou fusain
Vers 1820

UN MANUSCRIT POUR LES NAGEURS

MUSÉE DU LÉMAN

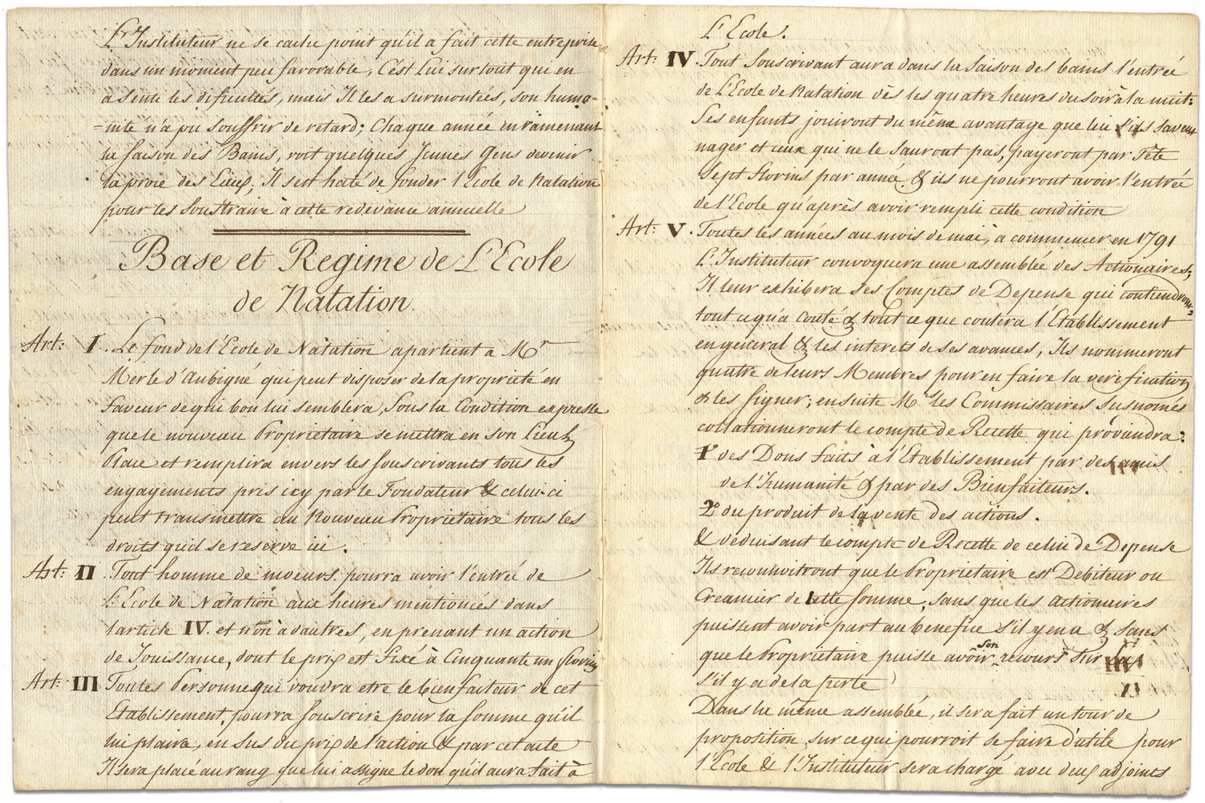

L'Institituteur ne se cache point qu'il a fait cette entreprise dans un moment peu favorable, c'est lui surtout qui en a senti les difficultés, mais il les a surmontées, son humanité n'a pas souffert de retard; Chaque année en ramenant la saison des Bains, voit quelques Jeunes Gens devenir la proie des Eaux, Il sert hâté de fonder l'Ecole de Natation pour les soustraire à cette redevance annuelle

Base et Regime de L'Ecole de Natation

Art: I. Le fond de l'Ecole de Natation appartient à Mr Merle d'Aubigné qui peut disposer de la propriété en faveur de qui bon lui semblera, Sous la Condition expresse que le nouveau Proprietaire se mettra en Son Lieu & Place et remplira envers les Souscrivants tous les engagements pris icy par le Fondateur & celui-ci peut transmettre au Nouveau Proprietaire tous les droits qu'il se reserve ici.

Art: II. Tout homme de moeurs pourra avoir l'entrée de L'Ecole de Natation aux heures mentionnées dans l'article IV. et non à d'autres, en prenant un action de Jouissance, dont le prix est fixé à Cinquante un florins

Art: III Toutes Personnes qui voudra etre le bienfacteur de cet Etablissement, pourra Souscrire pour la Somme qu'il lui plaira, en Sus du prix de l'action & par cet acte Il sera placé au rang que lui assigne le don qu'il aura fait à L'Ecole.

Art: IV. Tout Souscrivant aura dans la Saison des bains l'entrée de L'Ecole de Natation dès les quatre heures du soir à la nuit: Ses enfants jouiront du même avantage que lui s'ils savent nager et ceux qui ne le Sauront pas, payeront par Tête Sept florins par année & ils ne pourront avoir l'entrée de l'Ecole qu'après avoir rempli cette condition

Art: V. Toutes les années au mois de mai, à commencer en 1791 L'Institituteur convoquera une assemblée des Actionnaires, Il leur exhibera ses Comptes de Depense qui contiendront tout ce qui a été & tout ce que coutera l'Etablissement en general & les interets de ses avances, Ils nommeront quatre de leurs Membres pour en faire la verification & les signer; ensuite Mr les Commissaires Susnommés collationneront le compte de Recette qui provindra:
1° des Dons faits à l'Etablissement par des gens de l'Humanité & par des Bienfaiteurs.
2° du produit de la vente des actions.
& déduisant le compte de Recette de celui de Depense Ils reconnoitront que le Proprietaire est Debiteur ou Creancier de cette Somme, Sans que les actionnaires puissent avoir part au benefice s'il y en a, Sous que le Proprietaire puisse avoir recours sur les IIIVI s'il y a de la perte VI
Dans la même assemblée, il sera fait un tour de proposition sur ce qui pourroit de faire d'utile pour l'Ecole & l'Institituteur sera chargé avec deux adjoints

L'ENCRE EST ENCORE BELLE, LA SOUPLESSE DU PAPIER DEMEURE, LA CALLIGRAPHIE EST ÉLÉGANTE. L'ORTHOGRAPHE ET LA SYNTAXE ONT, EN REVANCHE, PRIS UN SÉRIEUX COUP DE VIEUX. À LA DÉCHARGE DE L'AUTEUR, PLUS DE DEUX SIÈCLES ONT PASSÉ DEPUIS LA RÉDACTION DE CE MANUSCRIT QUI DÉCRIT CE QUI FUT SANS DOUTE LA PREMIÈRE ÉCOLE DE NATATION SUR LES BORDS DU LÉMAN.

Né à Genève en 1755, l'auteur s'appelle Aimé-Robert Merle d'Aubigné. Descendant du célèbre écrivain et militaire Agrippa d'Aubigné (1552-1630), il commence une carrière d'horloger avant de se lancer dans le commerce, créant une agence postale internationale. En 1789, il achète *La Graveline*, une propriété située aux Eaux-Vives entre les numéros 44 et 56 de l'actuel quai Gustave-Ador, dans laquelle il ouvre son école de natation dès l'année suivante. Dans le journal intime qu'il entame le jour de la naissance de son premier fils, le 26 octobre 1789, il s'adresse directement à ce dernier : « J'espère que l'achat que j'ai fait d'une petite campagne te donnera autant de plaisir qu'il m'a causé de peine. L'espérance de te voir grandir en bonne santé, de te faire jouir de l'air pur, de te familiariser avec l'eau, de te donner une forte éducation physique, joint au plaisir d'être utile à mes concitoyens par la fondation d'une école de natation, m'a décidé à faire cette emplette ».

Pour le jeune père de famille, apprendre à nager à ses concitoyens permettra de « sauver des eaux cette belle jeunesse ». Il constate en effet que « chaque année en ramenant la Saison des Bains, voit quelques Jeunes gens devenir la proie des Eaux ». Il place d'ailleurs son projet sous l'autorité morale de Jean-Jacques Rousseau qui, vingt-huit ans plus tôt, a noté dans *L'Émile* que « les jeunes gens élevés avec soin apprennent tous à monter à cheval, parce qu'il en coûte beaucoup pour cela ; mais presque aucun d'eux n'apprend à nager, parce qu'il n'en coûte rien, et qu'un artisan peut savoir nager aussi bien que qui que ce soit. Cependant, sans avoir fait son académie, un voyageur monte à cheval, s'y tient et s'en sert assez pour le besoin ; mais, dans l'eau, si l'on ne nage on se noie, et l'on ne nage point sans l'avoir appris ».

Mais la sécurité des baigneurs n'est pas l'unique motivation de Merle d'Aubigné. Convaincu que l'esprit sain s'épanouit dans un corps sain, il considère l'activité physique, la natation en particulier, comme essentielle à une parfaite éducation : « Jusqu'à présent la nation ne s'est occupé que de l'éducation morale ; il est tenu de réparer cet oubli ; tous ne savent-ils pas que le moral dépend d'un physique plus ou moins heureux et que négliger celui-ci, c'est agir comme un ébéniste qui donnerait les contours les plus agréables à un meuble dont le bois se voit vermoulu. »

Pour réaliser son projet, Merle d'Aubigné lance une souscription qui remporte visiblement un joli succès. Il ouvre son école en 1790, après avoir fait aménager dans sa propriété une estacade de 60 mètres, un couvert et un filet métallique permettant d'empêcher que les baigneurs ne soient entraînés par le courant. Il s'équipe aussi d'un petit bateau pour assurer la sécurité des usagers. Selon Blanche Biéler, sa petite-fille, « on le voit souvent entraîner lui-même les jeunes nageurs aux exercices du plongeon et du sauvetage ».

Mais l'école ne survit visiblement pas longtemps, la faute aux temps troublés que Genève connaît dans les dernières années du XVIII[e] siècle, mais aussi sans doute aux soucis professionnels du maître des lieux qui l'obligent à voyager souvent. Des problèmes financiers ont très certainement contribué également à la fin précipitée de l'école de natation. Le manuscrit que le Musée du Léman conserve, qui contient le règlement de l'école et une lettre d'accompagnement, le laisse supposer. Sur les 11 articles que comprend le règlement, un seul n'évoque pas une question financière. La lettre d'accompagnement, adressée au recteur de l'académie, est aussi fort claire : « Cet établissement est au-dessus des forces d'un Particulier dont la fortune est aussi bornée que la mienne & si le Patriotisme de mes Concitoyens ne se joint pas à mon Zèle, j'ai tout lieu de craindre qu'il ne l'anéantisse ».

Quelques années après la fermeture de son école, en 1799, Merle d'Aubigné disparaît à son tour, au cours d'un voyage en Allemagne où il était parti à la recherche de courriers égarés. En 1912, dans son livre intitulé *Genève de la Terreur à l'Annexion*, Edouard Chapuisat s'interroge sur cette disparition : « Merle a-t-il été pris pour un espion et collé au mur ? Quelque coureur a-t-il, au détour d'un chemin, assassiné le négociant genevois ? Mystère ! L'homme entreprenant, ardent au travail, courageux dans son devoir professionnel jusqu'au sacrifice de sa vie, l'homme intelligent qui correspondait aussi bien avec le Comité de Salut Public qu'avec Bonaparte, Lavoisier et le Marquis de Chauvelin, a emporté son secret dans la tombe, où la tempête de 1799 l'a précipité ».

Témoignage inestimable sur l'histoire de la natation dans le Léman, le manuscrit de Merle d'Aubigné est riche d'autres informations. Au détour d'une page, l'auteur évoque par exemple le problème de la privatisation des rives, une question qui agite aujourd'hui régulièrement médias et tribunaux : « toutes les avenues du côté des Eaux-Vives leur étaient fermées et s'ils étaient assez heureux pour parvenir au lac, ils ne le devaient qu'à la bienveillance particulière de quelques possesseurs qui bordent nos belles rives ».

Presque deux cents ans après sa rédaction, en 1994, le manuscrit de Merle d'Aubigné entre dans les collections du Musée du Léman avec le reste de la collection constituée par Louis-Ernest Favre (1889-1967). Passionné par la navigation, cet industriel genevois a passé sa vie à rassembler objets et documents liés au patrimoine lémanique. Il projetait d'ailleurs au début des années 1950 de créer un musée consacré au lac. À son grand désarroi, il fut pris de vitesse par le Nyonnais Edgar Pélichet qui fonda le Musée du Léman en 1954. Les noms d'oiseaux échangés alors par les deux concurrents feront prochainement l'objet d'un article dans ce journal.

LIONEL GAUTHIER,
CONSERVATEUR DU MUSÉE DU LÉMAN

Sources

Blanche Biéler, 1930, *Une famille du Refuge*, Editions Labor.

Philippe Broillet (dir.), 1997, *La Genève sur l'eau*, Editions Wiese.

Françoise Nydegger, Jean-Pierre Balmer et Armand Brulhart, 1996, *Genève-les-Bains. Histoire des bains à Genève, de l'Antiquité aux Bains des Pâquis*, Association d'usagers des Bains des Pâquis.

Aimé-Robert Merle d'Aubigné, *Mémoire sur l'école de natation*, 1790, collection du Musée du Léman.

Auteur inconnu, *La Graveline aux Eaux-Vives*, date inconnue, collection du Centre d'iconographie genevoise.

EN COULIS-SES

ASSOCIATION DES AMIS DES MUSÉES DE NYON
CASE POSTALE 1112 / 1260 NYON 1
WWW.AMN.CH
ISSN 1424-6926
MAQUETTE, RÉALISATION, PHOTOLITHOGRAPHIE : ATELIERK.ORG

À LA RENCONTRE DE SANDRA DÉGLON GIGON, RESPONSABLE DE L'ACCUEIL AU MUSÉE ROMAIN

Il respire le soleil, le sourire de Sandra qui attend les visiteuses et les visiteurs prêts à s'aventurer dans les fondations souterraines de la basilique du forum romain ! Qui résisterait, ainsi accueilli, à la tentation de descendre dans les strates du temps à la découverte du fleuron des monuments romains de Nyon ?

L'Amour de l'Accueil, nourri par l'Amour de l'Archéologie : ces quatre A vont nous guider à la rencontre de Sandra dans son lieu de travail. Disons d'emblée que cette timide, qui déteste la solitude, est tombée dedans quand elle était petite. Le nom de Roger Déglon, auteur notamment d'un « Vocabulaire latin » entré dans les classiques de l'enseignement de la langue de Cicéron, ne vous dit peut-être rien, même si ce professeur, strict comme l'étaient souvent les professeurs de latin, a exercé un temps au Collège de Nyon. Mais ce n'est pas cette image d'austérité que Sandra a gardée de celui qui fut son grand-père, dont le bureau recelait toujours, pour elle, un paquet de « sugus » et qui, décédé en 2000, a pu tout juste pressentir que sa petite-fille construirait sa vie professionnelle sur le même terreau que lui : la transmission de l'héritage de l'Antiquité classique.

Car à l'automne 2000, Sandra commence des études de lettres centrées sur l'égyptologie et l'archéologie classique. Elle y fait deux rencontres décisives. D'abord son mari Manuel, avec lequel elle partage un destin hors du commun : une naissance au Pérou, une adoption par des parents suisses et… la passion de l'archéologie ! Puis elle découvre, sur des stands de présentation de sa discipline, qu'elle est faite pour l'accueil et la transmission : « parler de ce qu'elle connaît et le partager avec les autres », voilà la passion qui guidera son parcours.

En 2005, encore étudiante, elle obtient un poste d'auxiliaire au Musée romain. Le cadre de ces fondations bimillénaires, dont la fragilité paradoxale l'émeut, lui permet d'exprimer son sens de l'accueil, notamment auprès du jeune public, et son goût pour les visites guidées. Tant et si bien qu'après avoir été nommée comme agente permanente en 2008, elle occupe désormais le poste de responsable de l'accueil. Si elle aime toutes les facettes d'un métier d'une grande diversité, c'est peut-être le travail en équipe, au service d'un public qu'elle rêverait plus nombreux, qui la motive le plus. Et son regard pétille lorsqu'elle évoque un épisode qui l'a particulièrement marquée : en 2009, enceinte de Séléna, se préparant à donner la vie, elle s'est sentie comme en communion avec le Musée qui, à ce moment, connaissait avec sa rénovation une sorte de re-naissance…

VÉRONIQUE REY-VODOZ
CONSERVATRICE DU MUSÉE ROMAIN

Sandra Déglon Gigon
au Musée, devant la collection d'amphores (désormais garanties sans mégôts…)
Photographie : Michel Perret, 2017

CIGARETTES ET SIGILLOGRAPHIE, OU L'ARCHÉTYPE DU CONSERVATEUR

Edgar Pelichet (1905-2002) fut conservateur des musées de Nyon dès 1939 ; c'est son prénom qui a inspiré le nom de cette nouvelle mouture de la revue de l'AMN, et, à chaque numéro, un nouvel aspect de la vie d'Edgar Pelichet est présenté aux lecteurs. Pour ce troisième numéro d'« EDGAR », nous allons parler cigarettes et sigillographie, dans des coq-à-l'âne qui sont peut-être plus logiques qu'il n'y paraît. Cela fait bien longtemps qu'on le savait : les amphores du Musée romain et les vases de pharmacie de la collection Reber, qui était exposée jusqu'en 1999 au château, contenaient nombre de déchets. Cela allait de papiers de « Carambar », un nom apparu en 1954, à des paquets de cigarettes froissés, de la marque « Mary Long » ou « Brunette » ; mais on y trouvait aussi des fragments d'étiquettes décrivant tel ou tel objet des collections, ce qui laissait penser que ce n'était pas les visiteurs du Musée (il n'y avait qu'un musée à l'époque) qui avaient ainsi utilisé les divers récipients à leur portée, mais bien plutôt le conservateur d'alors, Edgar Pelichet. Des mégots de cigarettes, visiblement encore allumés, avaient aussi été jetés au milieu du tout, laissant, en s'éteignant, nombre de traces de brûlures sur les divers papiers qui s'y trouvaient. Tous ces déchets, anciens, s'ils n'ont pas été inventoriés, ont tout de même été conservés dans de grands sacs. Récemment, une jeune stagiaire des musées, Joana Sauerland, les a ressortis et aplanis, classés par genre, couleurs et formes, conservant même les mégots d'époque.

Edgar Pelichet était grand fumeur et portait lunettes. C'est exactement de la même manière qu'Hergé, dans *Le sceptre d'Ottokar*, paru déjà de 1938 à 1939, puis en album en couleur en 1947, a imaginé le professeur Nestor Halambique, grand fumeur, distrait, myope et spécialiste en sigillographie, c'est-à-dire connaisseur de la science ayant trait aux sceaux et à l'héraldique. Nestor Halambique jetait ses cigarettes encore allumées un peu partout, de la même façon dont agis sait Edgar Pelichet, apparement.

Nestor avait un frère jumeau, Alfred Halambique, qui ne fumait pas et n'avait pas besoin de chausser lunettes : c'est le méchant frère dans l'histoire ! Et ces deux frères jumeaux évoquent bien entendu les frères jumeaux Piccard, Auguste et Jean, qui inspirèrent probablement Hergé pour ces deux personnages dans cette aventure qui mena Tintin en Syldavie, même si l'on sait qu'Auguste Piccard sera aussi un des modèles, si ce n'est le modèle, de Tryphon Tournesol, l'inénarrable savant des aventures de Tintin qui apparaît lors de la parution du volume *Le trésor de Rackham le Rouge* en 1944 (pour la version en couleur).

On retrouvera Tournesol à Nyon, en 1956, dans *L'affaire Tournesol* qui mena Tintin et le capitaine Haddock sur les quais de Nyon, devant la fontaine de Maître Jacques, dans le quartier de Rive, toujours à Nyon, et même jusqu'à l'ambassade de Bordurie, au bord du lac ; la demeure qui a servi de modèle à cette ambassade n'est probablement pas, comme on le dit souvent, la demeure de Choisy, à Rolle, mais bien plutôt la Clinique des Rives, à Prangins, créée par Oscar Forel en 1930, et où Hergé séjourna, semble-t-il, bien que cela ne soit jamais rapporté.

Citons enfin le remarquable ouvrage de Donald Lindsay Galbreath qui publia en 1937, à la suite des deux volumes de l'*Armorial vaudois* en 1934 et 1936, l'*Inventaire des sceaux vaudois*, dont un exemplaire conservé au Musée porte la mention « Don de M. Ernest Bader // Bibliothèque du Musée // de Nyon ».

Edgar Pelichet avait ainsi sous la main un livre traitant de sigillographie, sur le nez des lunettes et, dans sa poche, des cigarettes, exactement à l'image de Nestor Halambique, le prototype même du chercheur passionné au point d'en être distrait tel qu'on le figurait à l'époque. Edgar Pelichet était décidemment un homme de son temps !

VINCENT LIEBER
CONSERVATEUR, CHÂTEAU DE NYON
Photographie : Guillaume Collignon, 2017

UN VENT DE FOLIE

Un Château, trois colonnes romaines et le Léman ; l'affiche se décline en jaune, bleu et rose. Elle annonce un événement majeur se déroulant sans nul doute possible à Nyon.

C'était il y a six mois, un vent de folie souffla alors sur les 3 musées nyonnais : Museomix. Un véritable marathon créatif qui s'est déroulé du 11 au 13 novembre 2016 dans les 3 musées de Nyon. Ces derniers ont réussi à merveille, l'espace de trois jours, le pari audacieux d'accueillir cet événement. Nos musées sont devenus les trois piliers d'une expérimentation muséale inédite, se tournant ainsi vers l'avenir en faisant appel à des technologies innovantes et permettant à ses visiteurs de redécouvrir les collections sous un œil différent. Museomix Nyon aura été une magnifique vitrine pour la ville et son offre muséale. Les différentes équipes de Museomix dans le monde étaient en constante interaction (en tout 17 lieux dans 5 pays) et l'événement de Nyon a été visité par une délégation brésilienne dans la perspective d'une édition de Museomix dans trois villes brésiliennes, Sao Paulo, Belo Horizonte et Recife.

A Nyon, 120 « museomixeurs », bénévoles et membres de l'association Museomix CH issus de la communication, médiation, conservation ou encore des sciences techniques ont envahi les 3 musées de la ville et ont condensé la fabrication de six prototypes innovants. Le public a répondu également présent à ce rendez-vous : plus de 566 visiteurs se sont immergés dans les 3 musées le dimanche 13 novembre pour découvrir les travaux de ce véritable laboratoire vivant. Une occasion unique de « déclocher » les collections au Château de Nyon – permettant de libérer les fragiles porcelaines de leurs vitrines et de les admirer dans toute leur finesse ; de plonger au Musée du Léman au cœur de la salle des machines de l'Helvétie 2, grâce à une vidéo 360°, ou encore de visionner les films dans lesquels une ou plusieurs scènes se situent au bord du lac Léman. Au Musée romain, c'est Jules César lui-même qui s'adressait aux visiteurs par le biais d'un prototype de médiation audiovisuel rendant visible les anciens édifices de la ville romaine. Le public pouvait enfin, dans une expérience sensorielle et immersive, tester ces sens pour découvrir une grande invention des Romains, le chauffage au sol !

Et aujourd'hui, que reste-t-il à Nyon de ce vent de folie inattendu et énergisant ? En vue de la qualité des prototypes, certains ont de grandes chances d'être développés et pérennisés dans les collections : le prototype Ils sont ouf ces Romains, mettant en valeur les thermes romains grâce à des lunettes de réalité augmentée, a récemment été présenté par l'équipe de Museomix au Musée Olympique de Lausanne et est un excellent exemple d'un nouveau type de médiation prisé par le public. Les enfants n'ont pas été oubliés, un dernier prototype déjà très abouti pourrait être utilisé à moyen terme. Il amène les petits visiteurs à explorer les salles des 3 musées et à découvrir les collections sur un mode ludique grâce à une application pour smartphone « La lumière magique », en chassant des indices cachés et résolvant des énigmes.

La ville de Nyon offre un choix de musées d'une remarquable diversité. Le développement de leurs relations avec le public, leur souci d'innovation et leur dynamisme réjouissent l'AMN, qui leur apporte, depuis plus de trente ans, son fidèle soutien.

CAROLINE DEMIERRE BURRI, PRÉSIDENTE,
MICHELE DALLA FAVERA, VICE-PRÉSIDENT

DEVENEZ MEMBRE DES AMIS DES MUSÉES DE NYON !

Vous vous passionnez pour l'histoire et le patrimoine de la ville de Nyon ? Vous voulez connaître davantage les collections des trois musées ?

> WWW.AMN.CH